

RÉSULTATS 2020

	2019	2020
Nb d'enfants	13	15
Période	Nov 19 - Fev 20	Sep 20 - Dec 20
Nb séances	12	18
IMC	+ 0,48	+ 1,06
Qualité de vie	+ 6,19 points	+ 0,59 points
Test de marche 6min	+ 37,37m	- 26,81m
Assis-debout 30 sec	+2,63 rép	+2,71 rép

AUTRES PROGRAMMES D'ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES

AFFECTIONS RESPIRATOIRES CHRONIQUES

Depuis 2007, un programme personnalisé d'activités physiques adaptées est proposé gratuitement aux patients souffrant d'affection respiratoire chronique, appareillés par A.I.R. Partenaire Santé et résidant sur le territoire normand. Sur prescription du médecin, l'enseignant APA encadre 16 séances au domicile du patient ou dans une salle dédiée d'A.I.R. Partenaire Santé, incluant le prêt de matériel et des outils de suivis. Le programme contient des bilans de début et de fin dont un compte rendu est envoyé au médecin prescripteur. L'objectif général est d'induire un changement chez le patient en lui permettant d'être plus actif au quotidien de façon régulière et pérenne. Retrouvez plus d'informations sur le site internet rubrique Activités Physiques Adaptées.

DIABETE TYPE 1 ET 2 - OBESITE

Depuis 2019, ce programme d'activités physiques adaptées s'adresse aussi aux personnes atteintes de diabète de type 1 et 2 et/ou d'obésité, et ce dans les mêmes conditions.



ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES

PEDIAPA



- ASSISTANCE RESPIRATOIRE
- PRESSION POSITIVE CONTINUE
- NUTRITION ENTÉRALE
- AÉROSOLTHÉRAPIE
- INSULINOTHÉRAPIE
- PERFUSION
- MATÉRIEL DE MAINTIEN À DOMICILE
- ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES

Jérémy SELLIER

Enseignant en Activités Physiques Adaptées

Tél. : 06 78 49 04 88

Standard : 02 31 15 55 00

Email : j.sellier@airpartenairesante.fr
www.airpartenairesante.fr/prestations/activites-physiques-adaptees/



Prestataire Médico-Technique à Domicile
Association Loi 1901 à but non lucratif

8, rue de la Haye Mariaise - CS 95458
14054 CAEN cedex 4

Tél. : 02 31 15 55 00 - Fax : 02 31 15 55 05

Email : contact@airpartenairesante.fr



PEDIAPA

ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES POUR ENFANTS INACTIFS ET ATTEINTS D'UNE MALADIE CHRONIQUE.

PEDIAPA est proposé aux enfants atteints de maladie chronique, ne pratiquant pas d'activités physiques et pouvant venir régulièrement sur Caen. Il fait l'objet d'un projet entre l'Agence Régionale de Santé, le CHU de Caen et A.I.R. Partenaire Santé. Une contribution financière de 1€ par séance est demandée aux familles afin de les engager à suivre ce programme.

COMMENT PRÉ-INSCRIRE ?

Une feuille spécifique est disponible sur le site internet rubrique Activités Physiques Adaptées. Cette pré-inscription est à remplir par le médecin de l'enfant (médecin généraliste, pédiatre) et à renvoyer directement ...

- ...par courrier :
Jérémy Sellier
A.I.R. Partenaire Santé
8 rue de la Haye Mariaise 14000 CAEN
- ...par mail :
j.sellier@airpartenairesante.fr
- ...par fax :
02 31 15 55 05

Cette pré-inscription sera revue par le Dr LAURANS Muriel, pédiatre au CHU de Caen, qui assurera les consultations de début et de fin de programme ainsi que le suivi médical du programme.

Pediapa a été créé en 2019 suite à une volonté commune du service de pédiatrie du CHU de Caen et d'A.I.R. Partenaire Santé de proposer des activités physiques adaptées aux enfants atteints de maladies chroniques.

1,5 à 4 millions d'enfants sont atteints d'une maladie chronique en France, 4 enfants sur 5 ne sont pas actifs physiquement, les recommandations étant d'être actif une heure par jour chez les jeunes. En effet l'activité physique est essentielle pour le développement et la santé de l'enfant : renforce la confiance et l'estime de soi, améliore le sommeil, préserve la santé mentale, augmente la capital osseux, améliore la condition physique, influe positivement sur les compétences sociales...

1- Le médecin propose que l'enfant (9-17ans) intègre le programme PEDIAPA lors de la consultation. Il remplit une pré-inscription et la transmet à A.I.R. Partenaire Santé. Les pré-inscriptions sont revues par le Dr Laurans, médecin pédiatre et référente de PEDIAPA au CHU de Caen. La famille est contactée ultérieurement pour confirmer la participation au programme en fonction du nombre d'inscrits (20 enfants maximum).

2- Une réunion d'information est organisée à A.I.R. Partenaire Santé après la rentrée scolaire 2020. Celle-ci permet de présenter le programme, de répondre aux éventuelles questions et de faire les inscriptions.

3- Les enfants ont ensuite rendez-vous pour un bilan pluridisciplinaire (médecin, diététicienne, psychologue, enseignants APA) effectué dans le service de Pédiatrie au CHU de Caen. Ce bilan permet de vérifier la non contre-indication à la pratique d'activités physiques et de mieux les connaître.

Composition corporelle	Impédancemétrie
Qualité de vie	Questionnaire KINDL
Activité physique	Questionnaire type ICAPS
Equilibre	Test unipodal 60sec
Force des jambes	Test assis-debout 30sec
Force des bras	Test préhension
Souplesse	Test distance doigt-sol

4- Les séances PEDIAPA ont lieu les mercredi après-midi à A.I.R. Partenaire Santé, de janvier à mai en période scolaire. Les séances comprennent des activités physiques adaptées et variées, inspirées de différentes pratiques : fitness, sport de raquette, sports collectifs, sports de combat, sport de précision.

L'objectif est de faire bouger de différentes façons en recherchant le plaisir afin de renforcer l'adhésion des enfants et encourager la poursuite du sport.

Les enseignants en activités physiques adaptées assurent le suivi et les ajustements des séances en fonction des retours des enfants. Ils les accompagnent également dans la poursuite des activités physiques en dehors des cours, que ce soit en EPS ou dans un club sportif, en utilisant le carnet de suivi spécialement conçu.

5- Une nouvelle évaluation est effectuée au CHU de Caen après les séances. La comparaison avant-après permet de rendre compte de l'efficacité du programme et de ses effets. Ces résultats sont présentés aux enfants et leurs parents et un compte-rendu est également transmis au médecin prescripteur.

6- Une dernière évaluation aura lieu vers la rentrée scolaire 2022. Ce sera le moment de discuter avec chaque enfant de son évolution et de sa pratique d'activités physiques au cours des derniers mois.